



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

BIEN PLUS QU'UN PROJET HABITAT



# SOMMAIRE

|                                                       |    |
|-------------------------------------------------------|----|
| Rapport Moral                                         | 5  |
|                                                       | 7  |
| Nos dispositifs sur le<br>Territoire du Pays Salonais | 8  |
|                                                       | 9  |
| Chiffres clés                                         | 10 |
|                                                       | 11 |
| <b>Partie 1</b>                                       | 13 |
| Accompagnement social                                 | 21 |
|                                                       | 25 |
| <b>Partie 2</b>                                       | 35 |
| Hébergement                                           | 39 |
|                                                       | 43 |
| <b>Partie 3</b>                                       | 47 |
| Chiffres à retenir                                    |    |
|                                                       |    |
| Nos financeurs                                        |    |



# RAPPORT MORAL

05

Mesdames, Messieurs,

Cette année encore, c'est avec plaisir que nous nous retrouvons en Assemblée Générale pour partager ensemble ce moment important de la vie de notre association et je tiens à vous remercier de votre présence .

Cette assemblée annuelle est donc l'occasion de faire le point sur la situation de notre association et sur les conditions de son évolution.

**Cette année 2025 se présente comme particulièrement importante.**

Concernant le fonctionnement de notre association, et en particulier de ses organes de gestion, il faut noter que depuis notre dernière assemblée générale le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises les 11 décembre 2024 , 29 janvier 2025 et 1er avril 2025.

Le bureau de son côté s'est également réuni trois fois les 17 juin, 12 septembre et 5 novembre 2024.

L'assemblée n'aura pas cette année à se prononcer sur le renouvellement des membres du conseil d'administration mais aura toutefois à accepter l'adhésion en qualité de nouveau membre de ce Conseil de **Mme Marie PANSIER** qui a accepté de nous rejoindre.

Comme vous pourrez le constater, les comptes de l'année 2024 sont une nouvelle fois clôturés sur un résultat positif et notre expert comptable nous donnera des précisions dans quelques instants lors de la présentation des comptes.

Toutefois, ce résultat nous permet juste d'être à l'équilibre en dégageant un excédent de 5 277 €.

Quant au budget 2025 qui sera proposé à votre vote et qui s'élève à plus de 3 800 000 €, il est soumis, comme chaque année, à la variation des subventions qui représentent un peu plus de 60 % des recettes de l'association.



En ce qui concerne l'activité de notre association sur l'année 2024, vous pourrez en prendre connaissance dans quelques instants à l'occasion de la présentation du rapport d'activités.

Concernant 2025, 2 beaux projets sont toujours en cours d'étude à savoir :

- **Sur le Territoire du Pays Salonais** : Le projet de création d'une pension de famille à Salon de Provence est le plus avancé puisque nous vous proposerons de voter une résolution afin de valider la décision du conseil d'administration d'acquérir l'appart hôtel LES ACADIENS situé dans la quartier Bel Air afin justement d'y créer une pension de famille ainsi qu'une résidence sociale
- **Sur le Territoire Istres Ouest Provence** : Ce projet sur la ville d'Istres est toujours en cours d'étude mais les choses évoluent dans le bon sens ce qui nous permettrait non seulement de créer une résidence sociale jeunes mais également de transférer nos bureaux de Fos. Car comme nous vous l'avions annoncé l'an dernier, la mairie de Fos sur Mer a mis fin à la mise à disposition gratuite des locaux et nous avons maintenant un loyer à payer pour la location de ces locaux.

Je vais à présent laisser la parole à notre expert comptable pour la présentation des comptes de l'année 2024 en vous précisant que l'assemblée aura également à se prononcer sur le montant de la cotisation 2025 que le conseil d'administration propose de maintenir à 5 euros ainsi que sur le budget prévisionnel 2025.

Je vous remercie de votre attention



---

**Alain CAMBON**

*Président de l'ADAMAL*



# LE MOT DE LA DIRECTION

**2024** Une année encore **riche, soutenue et dynamique.**  
Une année marquée par l'arrivée de Carole, cheffe de service de l'antenne Ouest Provence qui a eu à cœur de prendre son poste et ses fonctions avec humilité et envie alors que l'équipe d'encadrement a souhaité faire toute la place à ce nouveau membre de l'équipe.  
Après 6 mois de tuilage avec l'équipe d'encadrement, Carole a pu réellement exprimer ses compétences au sein de l'antenne et participer activement aux échanges et à la construction de cette équipe de cadres.

2024 a aussi permis à l'antenne Ouest Provence de se structurer autour de nouvelles salariées qui sont venues compléter une équipe avec un turn-over important.

Fin décembre, l'antenne Ouest Provence était au complet avec des équipes **investies, motivées et engagées.**

Au cours du dernier trimestre 2024, l'ADAMAL par le biais du bureau et de l'équipe de Direction a souhaité opérer un développement stratégique en matière d'opérations immobilières.

En effet, depuis plusieurs années, l'ADAMAL réfléchit à développer des structures d'hébergement au travers d'investissements immobiliers en achat ou en gestion.

Fin 2024, l'opportunité d'achat d'un établissement sur la commune de Salon de Provence est venu confirmer ses choix et un travail conséquent a pu démarrer en novembre 2024.

Comme chaque année, je tiens à remercier tous mes collègues qui œuvrent au quotidien afin de valoriser les parcours des publics accompagnés, de permettre à des personnes de retrouver confiance en elles et à agir en tant qu'acteur de leur propre vie.

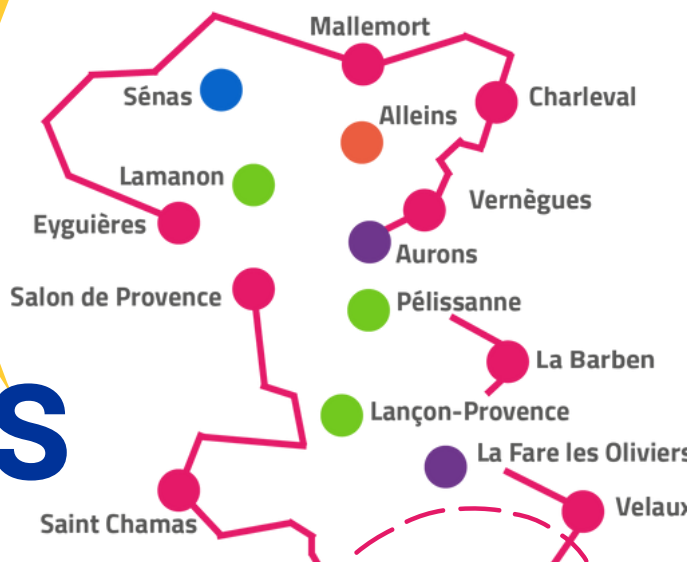
Je n'oublie pas aussi le Conseil d'Administration et plus particulièrement notre Président Monsieur CAMBON qui m'accompagne et me soutient dans ma fonction de directrice.

---

**Fanny VIARD**

*Directrice de l'ADAMAL*

# PAYS SALONNAIS



## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- ASELL généralistes
- ASELL Prévention des expulsions
- Ateliers Recherche de Logement
- MASP
- Participation CCAPEX
- ASLL Action Logement
- ASELL jeunes (18-30 ans)
- Point Logement Jeunes
- Bail accompagné



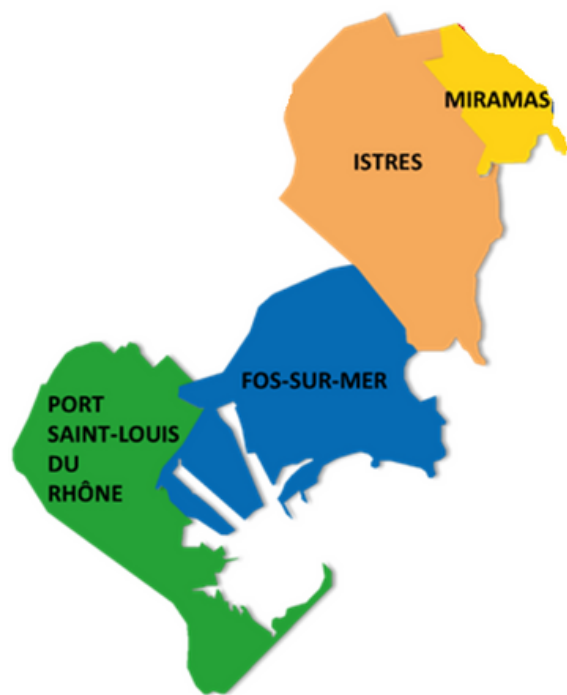
## PÔLE LOGEMENT

- Résidence Habitat Jeunes
- Maison d'Enfants à Caractère Social
- Logements temporaires diffus
- CHRS Nostra
- Logements adaptés
- Logements temporaires PVV
- Intermédiation Locative-Bail glissant
- Mandat de gestion



**1 171 631 €**

**Montant des subventions**



# ISTRES OUEST PROVENCE

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



- ASELL généralistes
- ASELL Prévention des expulsions
- ASELL de Courte Durée
- Ateliers Recherche de Logement
- MASP 2
- Participation CCAPEX et COMEX
- ASLL Action Logement
- Gestion Locative Adaptée  
CDC HABITAT & OPH

## PÔLE LOGEMENT



- Logements temporaires diffus
- Logement transitoire
- Intermediation Locative - Bail glissant
- Mandat de gestion
- Dispositif d'Accompagnement des  
réfugiés statutaires



**707 399 €**

**Montant des subventions**

**3 178 320 €****BUDGET GLOBAL DE  
L'ASSOCIATION****401 412 €****REDEVANCES RHJ****REDEVANCES IML / BG****213 626 €****49 489 €****REDEVANCES PH****PRODUITS DE  
TARIFICATION****517 993 €****116 769 €****GLA /  
MANDAT GESTION****Accompagnement Social : 1 056 374 € soit 56%****Dispositif d'Hébergement : 822 656 € soit 44 %****CHIFFRES  
CLÉ****63000**

Région

**155517**

Autres

**699940**

État

**595090**

Département

**52500**

Métro...

**175506**

Communes



# INDICATEURS

## RESSOURCES HUMAINES

11

45

**EFFECTIF GLOBAL  
MOYEN**

**ETP MOYEN**

44,5

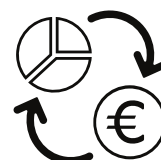
**FORMATIONS  
DES SALARIÉS**



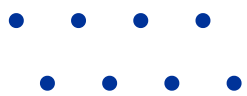
- Nombre de personnes formées : 39
- Nombre de formations dispensées : 20
- Volumes d'heures de formations : 752
- Nombre d'organismes de formation : 11

**18 806 €**

Coût total des formations







# PARTIE 1



## **LES ACTIONS DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

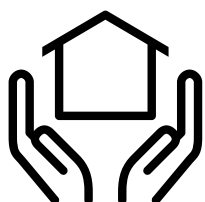


# ASLL ACTION LOGEMENT

L'Accompagnement Social Éducatif Lié au Logement est un accompagnement individuel basé sur le volontariat du ménage. Le travailleur social intervient selon les modalités suivantes : visite à domicile, entretien individuel et accompagnement physique dans certaines démarches complexes.

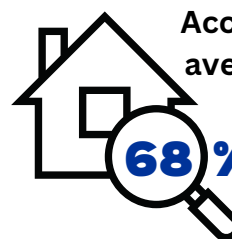
Les principales thématiques travaillées avec les ménages sont :

- L'Aide Éducative Budgétaire
- La recherche de solutions habitat adapté
- La résorption des dettes locatives et autres
- La médiation et négociation avec les bailleurs
- L'instruction de dossiers d'aide financière si besoin
- Le traitement du surendettement
- L'investissement, l'entretien du logement et le mode d'habiter



Maintien dans  
le logement

**33 %**



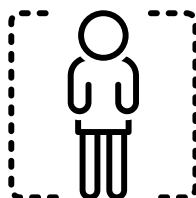
Accès / Maintien  
avec Recherche  
de Logement

**68 %**



**37%**

Personne isolée



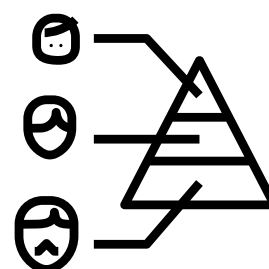
Locataire du  
parc social

**53 %**



**35 %**

Endettement > 5000 €



**57 %**

31 à 50 ans



**33 %**

Ménage surendetté  
à la prise en charge



Nombre de ménages accompagnés

**TPS : 151**

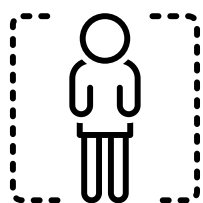
**TIOP : 110**

**161**

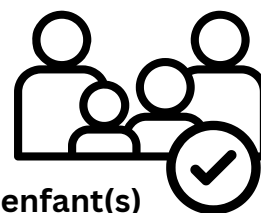
L'Atelier Recherche de Logement et l'Atelier Chantier d'Insertion sont des dispositifs d'accompagnement à la recherche de logements autonomes avec une partie collective concernant les informations générales liées à la recherche de logement et une partie individuelle concernant les informations liées au ménage.

Ce dispositif permet :

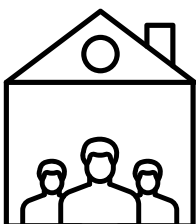
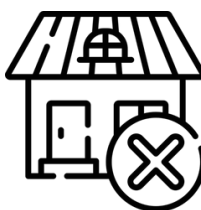
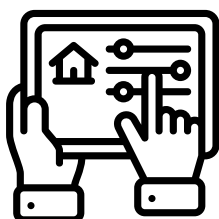
- La construction et l'élaboration du projet habitat
- La recherche d'un logement adapté
- Définir les objectifs de la recherche de logement
- Préparer l'accès au logement

**46 %**

Personne isolée

**19 %**

Couple avec enfant(s)

**44 %**Revenus liés  
à l'activitéMénages hébergés par  
un tiers**80 %**Mise à jour des  
documents  
administratifsInadéquation logement :  
composition familiale,  
revenus...**24 %****33 %**Dépôt dossier  
demande de logement**35 %**Instruction  
DALO / DAHO

Nombre de ménages accompagnés

**TPS : 155****TIOP : 108****263**



# APEL - ACD FNAVDL

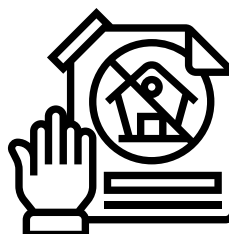
Cette action s'adresse à tous les ménages concernés par une dette locative, et souhaitant avoir des informations et des conseils pour éviter une procédure d'expulsion domiciliaire. Ces permanences permettent de :

- Faire un diagnostic social et juridique approfondi des situations
- Informer, accompagner et soutenir les ménages en procédure d'expulsion
- Réaliser des enquêtes expulsions
- Préparer et accompagner les ménages lors des audiences au Tribunal d'Instance
- Orienter les publics vers des accompagnements spécifiques.



**24 %**

Famille  
monoparentale

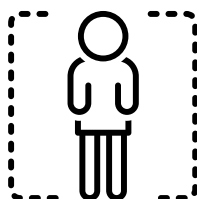


**70 %**

Sous le coup  
d'une procédure  
d'expulsion  
domiciliaire

Personne isolée

**40 %**

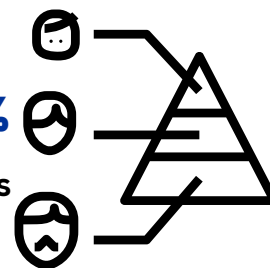


**52 %**

Locataire du  
parc public

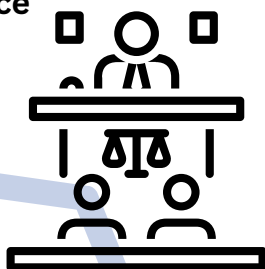
**63 %**

31 à 60 ans



Préparation des ménages  
à l'Audience

**20 %**

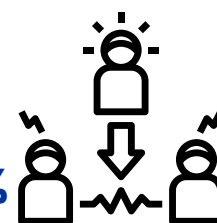


**34 %**

Revenus liés à l'activité

**32 %**

Rencontre & médiation  
avec le bailleur



Nombre de ménages accompagnés

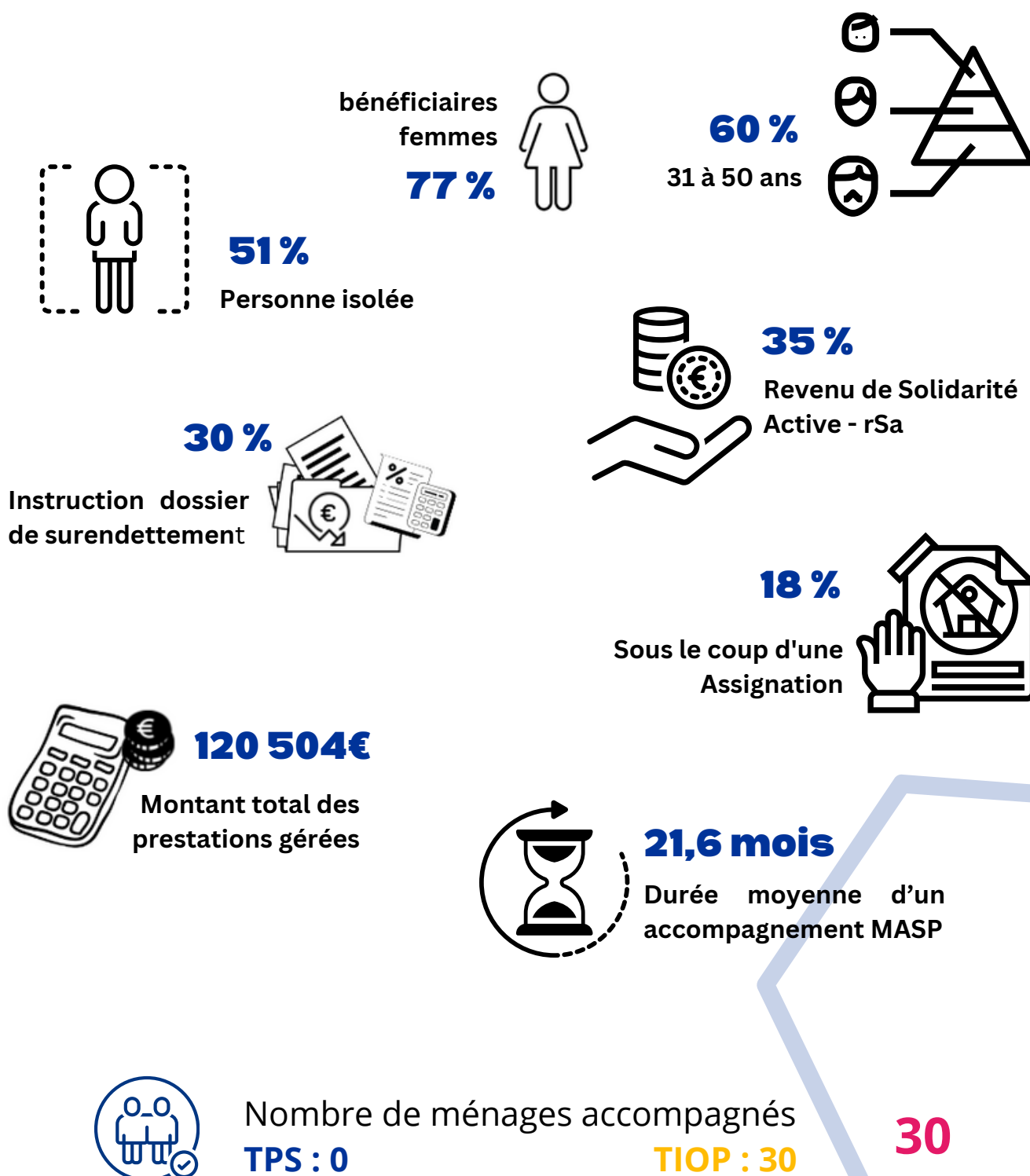
**TPS : 218**

**TIOP : 49**

**267**

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé permet de sécuriser et maintenir le toit et de stabiliser la situation financière en mettant en oeuvre :

- La gestion des prestations sociales
- La médiation avec les bailleurs
- La gestion budgétaire
- L'accompagnement physique aux soins et démarches administratives et auprès des établissements bancaires
- Les synthèses entre équipes et partenaires sociaux.



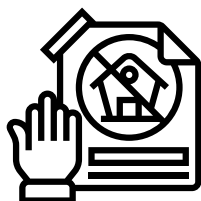
# OPH & CDC HABITAT SOCIAL

La Gestion Locative Adaptée (GLA) se fait sous forme de permanences qui ont lieu 1 fois par mois sur chacune des résidences dans des locaux mis à disposition par le bailleur. Ces lieux de permanence permettent une plus grande proximité avec le public concerné. L'ADAMAL, à travers la mise à disposition d'un travailleur social, intervient pour :

- CDC Habitat Social : sur la commune de Miramas et principalement sur les résidences : Les Remparts, Le Monteau.
- OPH : sur la commune d'Istres et principalement sur les résidences : Le Prépaou, Les Magnanarelles, Le Pont Canadel, la Terroulette.

Ces entretiens individuels permettent de :

- Renseigner les locataires sur leur dette locative
- Établir un diagnostic social et financier approfondi
- Trouver des solutions adaptées en collaboration avec le bailleur
- De prendre rendez-vous pour des visites à domicile
- D'avoir des liaisons avec le bailleur.



**78 %**

Sous le coup d'une  
procédure d'expulsion  
domiciliaire avant  
Assignation

Ménages ayant eut besoin  
d'échanges téléphoniques  
très réguliers



**68 %**

**55 %**

Dettes locatives liée à des  
accidents de la vie :  
perte d'emploi, maladie,  
séparation ...



**47 %**

Ménages ayant soldé leur dette locative

**41 %**

Ménages ayant fortement réduit leur dette locative



Nombre de ménages accompagnés

**TPS : 0**

**TIOP : 68**

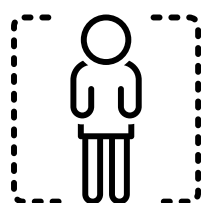
**68**

Des permanences individuelles sont organisées plusieurs fois par mois dans plusieurs communes du Territoire Istres Ouest Provence

- Sur Istres : Maison du Citoyen
- Sur Miramas : Maison des services publics et maison du droit
- Sur Port Saint Louis du Rhône : Maison des services publics
- Sur Fos Sur Mer : CCAS

Ce dispositif permet :

- De rechercher une solution habitat
- De lever les freins sur le plan administratif afin de favoriser l'accès au logement
- La médiation et la négociation avec le bailleur
- De prévenir l'impayé locatif



**38 %**

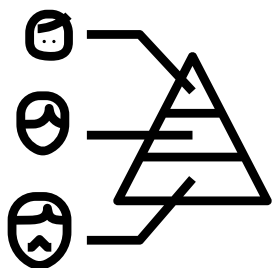
Personne isolée



**47 %**

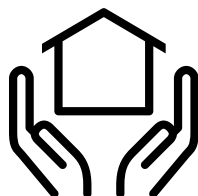
Revenus issus de l'activité professionnelle

**64 %**  
31 à 50 ans



**22 %**

Démarches personnelles



**54 %**

Le maintien du logement est la raison principale du 1er accueil



**59 %**

Ménages en dette locative



Nombre de ménages accompagnés

**TPS : 0**

**TIOP : 497**

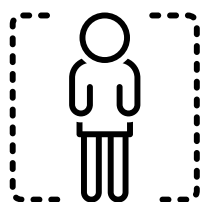
**497**



Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes s'adresse à tous les ménages de 18 à 30 ans issus du Conseil de Territoire du Pays Salonais, souhaitant obtenir du soutien pour construire leur projet habitat ou connaître les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre en cas de relogement.

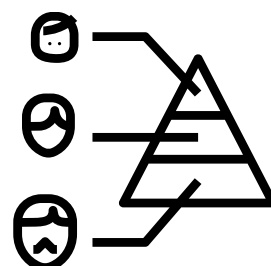
Il permet de :

- Soutenir et accompagner les jeunes dans toutes les étapes de leur parcours résidentiel.
- Etablir un diagnostic individualisé et proposer des réponses adaptées à chaque situation.
- Mobiliser l'offre dans le parc public et le réseau de propriétaires privés particuliers afin de faciliter l'accès des jeunes au logement autonome et accompagner l'entrée dans le logement.
- Considérer l'insertion par le logement au cœur d'une problématique globale et travailler en partenariat avec les autres services intervenant auprès du public jeune à travers le bail accompagné et les ateliers collectifs.



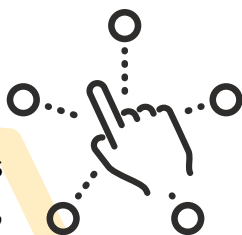
Personne isolée  
**58 %**

18 à 25 ans  
**54 %**



**51 %**

Raisons familiales multiples (conflits, naissances, séparation...)



**52 %**  
Revenus lié à l'activité



**70 %**

Issus de la commune



Nombre de ménages accompagnés

**TPS : 247**

**TIOP : 0**

**247**

# ÉVALUATION QUALITATIVE

## PARTIE 1

21

Riche d'une expérience dans le domaine du travail social, de celui du logement et d'une forte connaissance des territoires sur lesquels elle intervient depuis maintenant 30 ans, l'ADAMAL est aujourd'hui un partenaire indispensable en matière d'accompagnement des publics en difficulté.

L'ADAMAL allie aujourd'hui la mise en œuvre d'actions ancrées, comme les ASEL ou les ARL mais développe aussi des dispositifs alternatifs ou complémentaires qui permettent d'adapter l'offre d'accompagnements quelle que soit la problématique.

En 2023, dans le domaine du traitement de l'expulsion domiciliaire, l'ADAMAL a poursuivi les mesures FNAVDL d'accompagnements autour des problématiques d'expulsion sur le territoire du Pays Salonais. Cette augmentation de moyens nous a permis de recevoir un plus grand nombre de personnes sous le coup d'une procédure d'expulsion et ainsi de renforcer la prévention des expulsions. Par ailleurs, nous avons maintenu les permanences de proximité sur les villes du territoire : Saint-Chamas, Eyguières et Velaux (au CCAS ou en Mairie) afin d'aller vers les ménages en difficulté et leur apporter des réponses. Ces permanences viennent compléter les permanences sur Salon à la Maison de la Justice et du Droit qui ont lieu deux fois par mois. Situés de manière équitable sur tout le territoire du Pays Salonais, ces 4 lieux de permanences ont permis d'accueillir plus de 169 ménages sur Salon en 2024.

Sur le territoire d'Istres Ouest Provence, les équipes de l'ADAMAL se sont fortement mobilisées autour :

- de la réalisation des enquêtes expulsion,
- du traitement de l'impayé locatif à travers une participation intensive sur les CCAPEX et les Commissions des expulsions en Sous-Préfecture d'Istres
- de la réalisation de mesures spécifiques de prévention des expulsions
- de la mise en œuvre de permanences spécifiques prévention des impayés avec les bailleurs sociaux
- de la mise en œuvre de MASP (mesures d'Accompagnement Social Personnalisée), essentiellement MASP 2 (gestion des prestations sociales)

Ce sont 49 ménages qui ont ainsi bénéficié du dispositif Asell de Courte Durée en 2024.



Rechercher un logement et y accéder demande aujourd'hui de très nombreuses ressources : un budget adapté, une épargne conséquente, des garanties qui sécurisent les bailleurs...des prix de loyers adaptés ... Dans un contexte locatif tendu, il est devenu difficile d'accéder seul au logement, notamment pour les ménages à revenus modestes ou dans des situations précaires.

Soutenir, accompagner, guider, conseiller, réfléchir au projet habitat et préparer les ménages à l'accès sont des objectifs que les équipes mettent en œuvre tout au long de l'année auprès des ménages qui nous sont orientés par les partenaires. En s'appuyant sur des ateliers collectifs et des rendez-vous individuels, les travailleurs sociaux interviennent toutes les semaines sur les deux territoires et en 2023 ont pu soutenir 255 familles.

Le financement spécifique pour accompagner les travailleurs en insertion au sein des chantiers et ateliers d'insertion sur le territoire d'Istres Ouest Provence a été renouvelé et a permis de compléter notre offre sur cette thématique.

Accéder à un logement, s'y maintenir, avoir un loyer adapté à ses revenus, investir son logement et bien l'entretenir sont les missions principales des mesures d'Accompagnement individualisées et personnalisées. Ces mesures s'inscrivent dans la globalité tout en accentuant le travail sur l'insertion par le logement. Les équipes sociales interviennent à domicile et accompagnent les familles dans leurs démarches administratives et budgétaires. Il s'agit de soutenir les ménages dans la résorption de leurs difficultés et de lever les freins à une insertion réussie et positive.

Tournées vers l'autonomie, toutes ces mesures d'accompagnement sont mises en œuvre par une équipe de plus de 23 travailleurs sociaux diplômés en travail social qui ont accompagné 1533 ménages sur l'ensemble des différents dispositifs d'accompagnement social.



# ÉVALUATION QUALITATIVE

## PARTIE 1 – FIN

23

Le CLLAJ est un service phare de l'ADAMAL, puisqu'il a été créé en 1996 afin de répondre en partie aux besoins de recherche de logements des jeunes 18-30 ans sur le Territoire du Pays Salonais.

Presque 30 ans d'existence et malgré cela le CLLAJ connaît toujours des tumultes financiers remettant en question le financement actuel de ce service.

Pourtant être jeune et rechercher son premier logement, constituer une épargne, prendre conscience des freins et de la réalité du marché, trouver un garant, effectuer les nombreuses démarches administratives, meubler son logement et y rester dans le temps n'est pas chose facile surtout lorsqu'on n'est pas soutenu familialement.

C'est en ce sens que l'équipe du CLLAJ accompagne au quotidien ces jeunes dans le parcours du combattant de la construction d'un projet habitat.

Ces 10 dernières années, ce sont 1 757 jeunes du territoire qui ont été suivis et 651 qui ont pu bénéficier d'un relogement. Le nombre de ménages suivi a quasi doublé entre 2015 (130 ménages) et 2024 (247 ménages), ce qui montre un réel besoin pour ces jeunes.

Il serait fort regrettable qu'ils ne puissent plus bénéficier de l'expertise des travailleurs sociaux du CLLAJ et de leur connaissance du marché locatif.



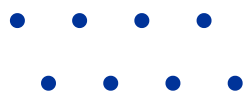
Nombre de ménages accompagnés

**TPS : 771**

**TIOP : 762**

**1533**





## PARTIE 2

# DISPOSITIFS DE LOGEMENT & D'HÉBERGEMENT



## 26 RÉSIDENCE HABITAT JEUNES

La Résidence Habitat Jeunes d'une capacité de 116 places est présente sur 3 sites différents :

- 89 Bd Aristide Briand - 13300 SALON DE PROVENCE
- 210 Bd Foch—13300 SALON DE PROVENCE
- Les Ferrages— 13250 SAINT-CHAMAS

La politique d'accueil est basée sur la mixité sociale et l'équilibre entre les différentes catégories de jeunes : jeunes étudiants et jeunes exerçant une activité salariée, en alternance, en stage professionnel.

La résidence accueille et héberge de manière temporaire des jeunes de 18 à 30 ans, en cours d'insertion sociale et professionnelle.

La Résidence est une étape entre l'hébergement et le logement pérenne.

À noter : une MECS de 10 places est intégrée au sein de la RHJ Bd Briand.



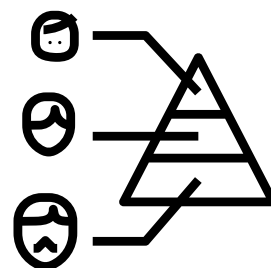
**70 %**

Homme isolé

moins de 25 ans

**92 %**

dont 9% moins de 18 ans issus de la MECS



Choix RHJ pour rapprochement lieu de travail, stage formation, étude...

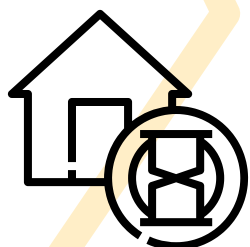
**79 %**



**26 %**

Étudiants

**61 %**  
Revenus liés à l'activité

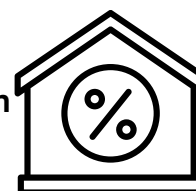


Durée moyen du séjour

**9,5 mois**

Taux d'occupation

**96 %**



Nombre de ménages accompagnés

**TPS : 198**

**TIOP : 0**

**198**

# LOGEMENTS TEMPORAIRES & TRANSITOIRES

27

Ces dispositifs d'hébergement sont soumis à un accompagnement social individuel et personnalisé.

Les logements temporaires sont meublés et permettent d'héberger des ménages sans solution de logement à court ou moyen terme.

L'orientation des ménages se fait par le SIAO.

Les objectifs principaux de ce dispositifs sont de :

- Préparer à l'autonomie pour l'accès au logement définitif en permettant d'exercer leurs responsabilités de locataire dans un cadre adapté
- Prévenir les risques locatifs (endettement, troubles du voisinage)
- Prévenir le mauvais entretien des logements et ainsi intervenir à long terme sur les risques d'indécence
- Stabiliser la situation administrative et financière des ménages avant l'accès au logement.

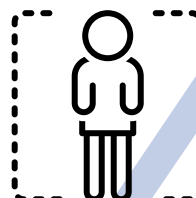


**37 %**

Revenus liés à l'activité

Famille Monoparentale

**48 %**



**41 %**

Personne isolée

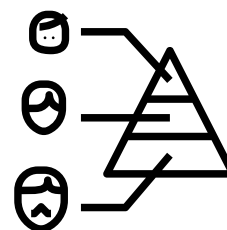


**60 %**

Sans logement suite à séparation, décohabitation, rupture d'hébergement ou Sans Résidence stable

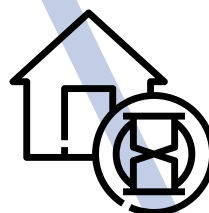
Entre 31 et 60 ans

**36 %**



**98**

Personnes hébergées



Durée moyen du séjour

**14 mois 1/2**



Nombre de ménages accompagnés

**TPS : 40**

**TIOP : 4**

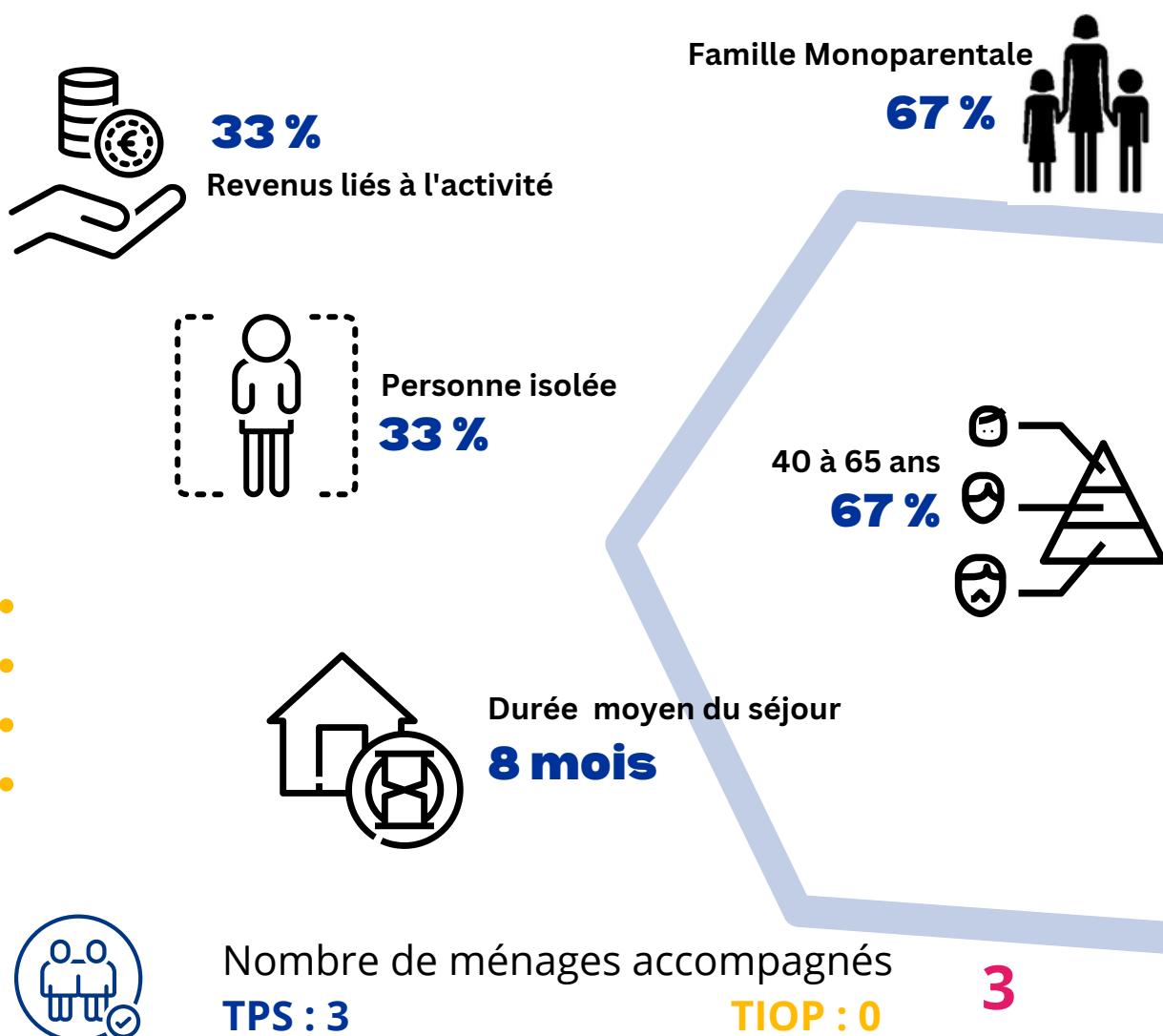
**44**

Ce dispositif d'hébergement a été créé en 2022 afin de proposer une solution d'habitat temporaire pour des femmes et leurs enfants victimes de violences intra familiales.

Un accompagnement social leur aient proposé afin de faciliter leurs démarches dans tous les domaines :

- Les démarches de santé (physique et psychologiques)
- Le soutien à la vie quotidienne (accès aux droits, scolarité, budget, recherche de logement, démarches administratives)
- Le soutien dans les démarches juridiques et / ou judiciaires (dépôt de plainte, procédure de séparation, de divorce)
- Le soutien à l'insertion professionnelle ou le maintien à l'emploi

Les logements sont anonymisés avec un accès sécurisé.

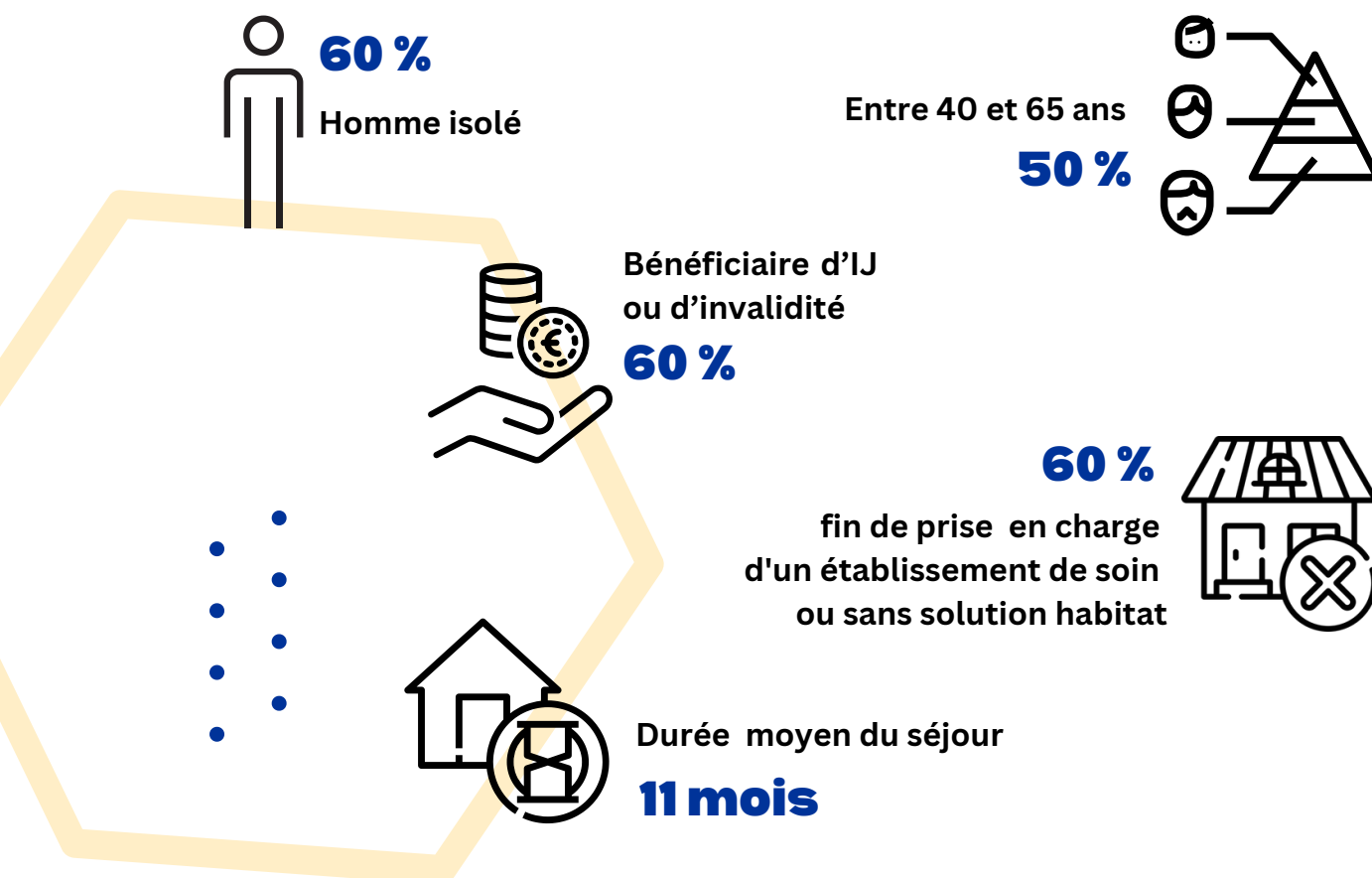


Le CHRS Nostra a été créé en juin 2015 afin de répondre à un besoin d'hébergement temporaire pour des personnes isolées en rupture d'hébergement et en situation de handicap psychique.

Composé de petits logements individuels et d'un espace de vie collectif, ce lieu de vie est particulièrement adapté à ce public.

L'accompagnement proposé est global et prend en compte toutes les dimensions :

- Le soin
- Le soutien dans la vie quotidienne
- Le lien social
- Le soutien à l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi
- la recherche d'un logement autonome ou d'une solution habitat adaptée et durable.
- La prise en charge est à la fois individuelle et collective au travers de temps d'échange et de partage.



Nombre de ménages accompagnés

**TPS : 10**

**TIOP : 0**

**10**

# LOGEMENTS ADAPTÉS

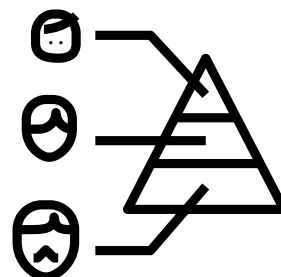
L'ADAMAL dispose de 2 logements individuels dans le parc privé, situés dans le même immeuble que le CHRS Nostra.

C'est un dispositif de location / sous-location pour des personnes fragiles et vulnérables pour qui souhaitent vivre en autonomie tout en bénéficiant d'un cadre de vie sécurisé et d'une veille sociale sans limitation de durée.

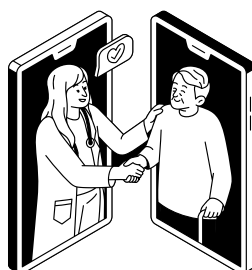


**100 %**  
Femme isolée

**50 %**  
55 ans et +



**50 %**  
Bénéficiaire d'une  
pension d'invalidité



**50 %**  
Fin de prise en charge  
d'un établissement de soin



Nombre de ménages accompagnés  
**TPS : 2**

**TIOP : 0**

**02**

# IML BAIL GLISSANT

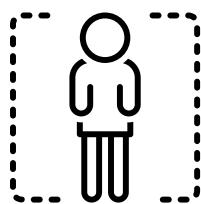
## MANDAT DE GESTION

### PARC PRIVÉ - PARC SOCIAL

31

2 dispositifs créés en 2022

- Dispositif Bail Glissant : l'ADAMAL porte le bail pendant 1 an et propose un candidat en sous-location. Passé ce délai, et si toutes les conditions sont réunies pour une location sereine, l'ADAMAL propose un glissement du bail. Il s'agit d'allier logement et accompagnement des ménages à revenus modestes orientés par le SIAO13.
- Agence Immobilière Sociale INNOV'TOIT : agence à vocation sociale a été créée en partenariat avec l'AVES et l'ALPA qui porte la carte immobilière. Il s'agit de proposer une offre supplémentaire en mandat de gestion pour les ménages à revenus modestes orientés par le SIAO 13.



**43 %**

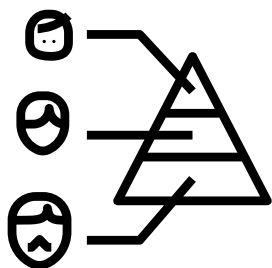
Personne isolée



**56 %**

Revenus liés à l'activité

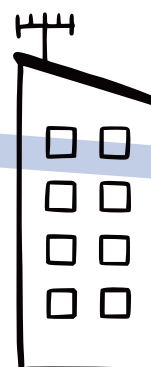
**63 %**  
31 à 65 ans



**26 %**

Location Parc Privé

**74 %**  
Location Parc Social



Nombre de ménages accompagnés

**TPS : 12**

**TIOP : 33**

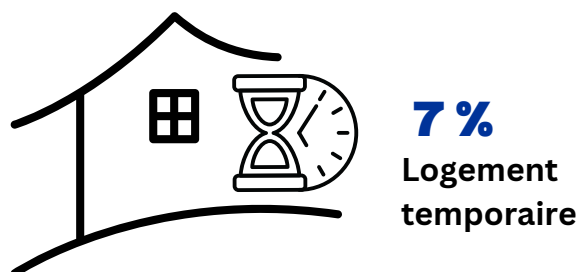
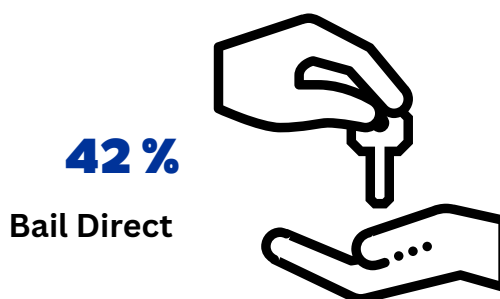
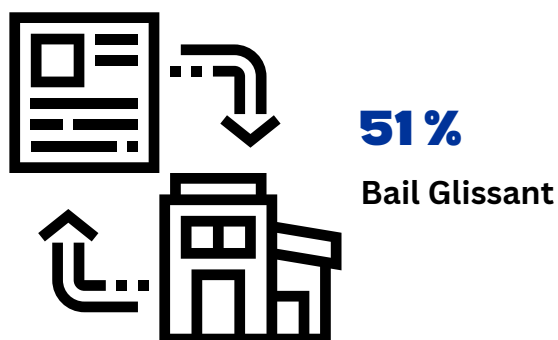
**45**

# DISPOSITIF RÉFUGIÉS

Le dispositif permet une prise en charge globale du ménage en prenant en compte les spécificités du public et cela AVEC ou SANS HEBERGEMENT / LOGEMENT.

C'est un accompagnement global pour une insertion facilitée et réussie qui passe par :

- l'insertion professionnelle
- l'insertion par le logement
- l'ouverture des droits
- l'accès aux soins



Notre partenariat avec les bailleurs sociaux de tous les territoires nous a permis d'effectuer ces relogements sur les communes de :

- Arles
- Istres
- Martigues
- Miramas
- Salon de Provence
- Vitrolles



Nombre de ménages accompagnés

**TPS : 0**

**TIOP : 55**

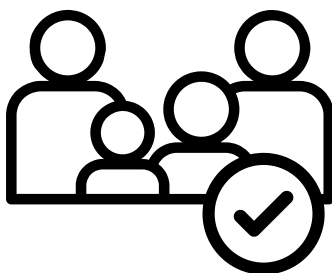
**55**

Le dispositif permet une prise en charge de familles Ukrainiennes sortant de dispositifs d'hébergement sur les Bouches-du-Rhône au travers de la mobilisation de 8 logements du parc social.

La captation des 8 logements s'est faite sur les communes d'Istres et de Port-Saint-Louis-du-Rhône et permet de faire de la location / sous-location sans objectif de bail glissant.

**88 %**

Couples avec  
enfants



**100 %**

Revenus liés à  
l'activité



Nombre de ménages accompagnés

**TPS : 0**

**TIOP : 8**

**8**

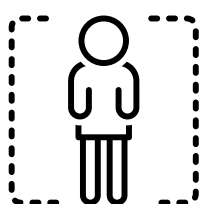
La référente santé intervient sur les trois services d'hébergement gérés par l'association repartis sur nos 2 antennes.

Les populations cibles de cette action sont les ménages hébergés sur les différents dispositifs de l'association :

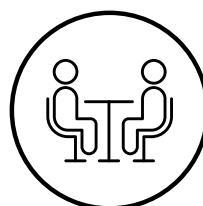
- Les logements temporaires,
- Le CHRS NOSTRA,
- La Résidence Habitat Jeunes.

## Ses missions :

- Remobiliser et soutenir les personnes dans la prise en charge de leur santé.
- Accompagner physiquement les personnes dans les démarches d'accès aux soins et les orienter vers les dispositifs de droits communs
- Organiser et animer des ateliers thématiques collectifs
- Favoriser la dynamique partenariale et la mise en réseau des institutions, des professionnels et des publics hébergés.


**49**

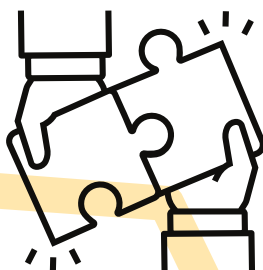
Personnes  
accompagnées


**181**

Nombre  
d'entretiens

**9**

Structures  
rencontrées  
en vue d'un  
partenariat


**45**

Accompagnements  
physiques aux  
rendez-vous médicaux


**9**

Ateliers collectifs  
sur des  
thématiques  
variées\*

\*Alimentation / Sexualité, Prévention, Contraception / Médiation animale / Sommeil / Consommation de produits, Réduction des risques / Activités physiques / CESAM 13 / Groupe de régulation / Groupe de parole.

# ÉVALUATION QUALITATIVE

## PARTIE 2

35

Héberger, proposer un toit et un accompagnement est un travail au quotidien pour l'ensemble des salariés de l'ADAMAL.

Il s'agit de permettre à des personnes de se poser, de retrouver un équilibre et ainsi de favoriser l'aller vers le logement de droit commun.

Jeunes, réfugiés, personnes en souffrance psychique, personnes en expulsion domiciliaires...toutes aspirent à retrouver un logement et une autonomie. Le rôle de notre association est de leur donner les moyens d'y arriver et de les soutenir dans leurs projets.

Au sein de la Résidence Habitat Jeunes, le collectif a permis de travailler sur la cohésion, l'entraide et la solidarité entre les jeunes. Les diverses animations et les ateliers collectifs thématiques ont été mis en œuvre afin de développer le lien social et leur donner la possibilité de devenir les citoyens de demain.

La mixité des publics a été maintenue et le panel des publics reste très diversifié : étudiants, jeunes salariés, stagiaires se côtoient au quotidien au sein de la Résidence.

Les 10 places de MECS permettent d'apporter des solutions à des jeunes 18/21 ans issus de l'aide sociale à l'enfance.

En 2024, le travail entrepris avec les résidents autour de la réalisation d'un court-métrage a pu voir le jour avec la diffusion de ce dernier en octobre dernier 2024 et dernièrement lors des rencontres cinématographiques.

Le dispositif d'Hébergement temporaire compte environ 80 places, réparties sur la commune de Salon et de Port Saint Louis du Rhône.

A travers un accompagnement individualisé centré sur l'accès au logement de droit commun, les travailleurs sociaux et la Référente santé participent au-delà à une insertion beaucoup plus globale, notamment dans les domaines de la santé, l'accès aux droits, le mode d'habiter et l'insertion sociale et professionnelle.

En 2023, 2 nouveaux logements temporaires ont été créés afin d'accueillir et d'accompagner des femmes et leurs enfants victimes de violences conjugales.

Ce nouveau dispositif d'hébergement temporaire vient répondre à un besoin identifié. Il a permis d'accueillir 3 familles en 2024.



Le CHRS Nostra propose 5 studios en centre-ville de Salon de Provence, studios meublés et indépendant et d'un espace collectif ouvert 7j/7. Il permet de rencontrer l'équipe socio-éducative, de partager des moments collectifs et conviviaux de manière autonome ou accompagnée, de créer du lien social entre eux.

Un groupe d'expression vient compléter et mettre en avant la parole des bénéficiaires autour des questions relatives à leur participation et à leurs besoins.

Une psychologue vient compléter l'équipe du CHRS et propose un suivi psychologique aux résidents qui en manifestent le souhait. Elle est présente 1 jour par semaine.

Depuis 2018, l'ADAMAL accompagne les Personnes Bénéficiaires de la Protection Internationale dans le cadre du Dispositif des Réfugiés. Il s'agit de proposer un accompagnement global adapté et personnalisé, accompagnement adossé à :

- Un hébergement temporaire
- Un bail glissant
- Un bail direct avec un bailleur social

En 2024, l'équipe a axé son travail autour de l'insertion par l'activité économique et de la prise en compte des compétences psycho-sociales de chacun afin de favoriser le lien entre logement et emploi.

Par ailleurs, un travail d'élargissement du territoire a permis d'apporter des réponses au plus près des besoins des demandeurs, notamment en termes d'emploi ou d'accès à la formation professionnelle.



# ÉVALUATION QUALITATIVE

37

## PARTIE 2 – FIN

Depuis 2018, la Référente Santé intervient en binôme avec les travailleurs sociaux auprès des publics hébergés de l'association.

La Référente Santé a 3 missions principales qu'elle met en œuvre tout au long de l'année :

- Accompagner les ménages dans l'accès et l'ouverture de droits/santé
- Mettre en place des ateliers thématiques en lien avec la santé
- Développer et créer un réseau partenarial spécifique avec les professionnels de la santé et du soin

Au-delà des accompagnements individuels, l'année 2024 aura permis de mettre en place :

- Des séances de dépistage VIH avec le CAARUD et l'ELF
- Un travail autour de l'équilibre alimentaire (repas, petit déjeuner...)
- Une sensibilisation aux consommations d'alcool avec le CSAPA avec lesquels nous avons formalisé un partenariat
- Des temps d'activités physiques (marche, relaxation, ...)
- Une initiation à la sophrologie
- Des bilans santé avec le CESAM 13
- Des groupes de paroles autour de la contraception, la vie affective et sexuelle avec la MDA et le planning familial
- Une soirée Ciné-Débat sur le thème de la santé mentale



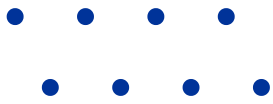
Nombre de ménages accompagnés

**TPS : 241**

**TIOP : 51**

**292**





# PARTIE 3



**QUELQUES  
CHIFFRES  
À RETENIR**





Les résultats suivants ne portent que sur les ménages accompagnés dont le suivi s'est terminé en 2024.

Pas de résultat pour les ménages de 2024 encore en cours d'accompagnement sur 2025.



Relogement  
parc public

**176**

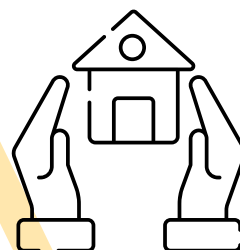
Relogement  
parc privé

**101**



Ménages  
relogés

**277**



Maintien dans  
le logement

**715**

Nombre de ménages  
accompagnés

**1998**







**CONCLUSION**

**&**

**PERSPECTIVES**





L'année 2024 a permis d'accompagner au total 1 998 ménages soit une augmentation de 174 familles par rapport à 2023.

L'accent autour des problématiques de maintien et de prévention des expulsions a été mis en œuvre sur les 2 territoires, mais nous restons très inquiets quant aux orientations des différentes collectivités qui se retirent de cette thématique alors que sur le Département des Bouches du Rhône, il y a eu 6 156 assignations et plus de 2 100 concours de la Force Publique octroyés en 2024.

Les équipes de terrain nous ont aussi fait remonter que l'accès au logement et les relogements sont de plus en plus difficiles et que les propositions de logement se faisaient rares.

En effet, nos territoires sont eux aussi fortement impactés par :

- le peu de production de logements sociaux,
- le manque de production de logements accompagnés de type pension de famille et résidence sociale,
- le peu de turn-over au sein des différents parc de logements
- les prix de loyer dans le parc privé en forte hausse,
- le manque d'accompagnement des propriétaires privés dans le cadre du conventionnement ANAH,
- le passage de l'attribution des logements sociaux en flux.

Afin de proposer des offres alternatives ou complémentaires, l'ADAMAL n'a cessé de développer des actions innovantes sur les 2 territoires. Il s'agit de réfléchir de manière collective aux réponses, même minimales qui pourraient générer du logement adapté à nos publics.

En 2024, l'ADAMAL s'est appuyé sur des partenariats déjà existants ou à développer, qui nous ont permis de travailler sur les projets suivants :

- le développement d'un projet de Pension de famille / Résidence Habitat Jeunes / Résidence sociale d'une capacité de 146 places sur la commune d'Istres avec le bailleur 3F Résidence sur le site de l'AFPA,
- le développement d'une Pension de famille de 20 places et d'une Résidence Sociale de 10 logements sur la commune de Salon de Provence,
- sur l'actualisation du projet Associatif et des projets de services.

L'ADAMAL devra aussi courant 2025 déposer les demandes d'agrément suivants :

- la demande d'agrément Maitrise d'Ouvrage et d'Insertion,
- le renouvellement de notre agrément Ingénierie Sociale et Inter médiation locative 2025-2030.





République française



Financé par

Délégation interministérielle  
à l'hébergement et à  
l'accès au logementTERRITOIRE  
PAYS  
SALONNAISTERRITOIRE  
ISTRES  
OUEST PROVENCEConseil Départemental de  
l'Accès au Droit  
des Bouches-du-Rhône



**Siège Social**  
**Territoire du Pays Salonais**

89 Boulevard Aristide Briand  
13300 SALON DE PROVENCE  
Tel : 04 90 56 09 65  
[accueil.salon@adamal.org](mailto:accueil.salon@adamal.org)

**Antenne**  
**Territoire Istres Ouest Provence**

Domaine de la Méridette -  
Bâtiment 10 G - M 569  
13270 FOS SUR MER  
Tel : 04 42 11 02 80  
[accueil.fos@adamal.org](mailto:accueil.fos@adamal.org)



<https://adamal.org>